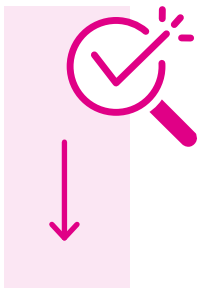




La mise en œuvre des technologies d'aide : un exemple de démarche au changement

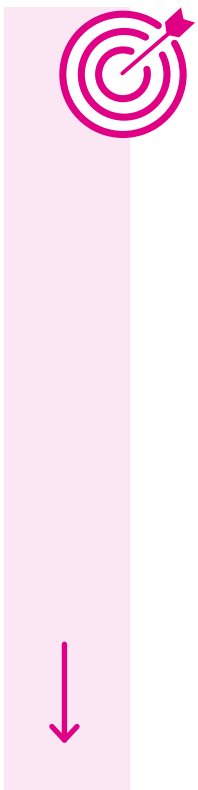
Étape 1 : Se préparer au changement



1.1 Identifier les défis

Comme équipe, chercher à identifier les problèmes autour de l'intégration de la technologie dans votre milieu.

- Acquérir des connaissances sur les technologies.
- Faire une remue-méninges ou une tempête d'idées.
- Classer les défis en catégories.
- Évaluer les forces et défis associés au milieu scolaire particulier.
- Se donner des démarches pour être juste et équitable en situation d'évaluation.



1.2 Développer une vision et une mission commune

Comme équipe, clarifier ce que vous considérez une mise en œuvre efficace des technologies en fonction des caractéristiques du milieu.

- Discuter des connaissances issues de la recherche qui identifient des pratiques gagnantes.
- Se baser sur des considérations communes :
 - ▲ L'importance du respect des règles ministérielles
 - ▲ L'importance de ne pas considérer trop rapidement ces outils au détriment d'autres formes d'interventions
 - ▲ L'importance de l'autonomie, de la prise en charge personnelle et de l'affirmation de soi, notamment dans les situations de transition
- Prendre position sur les responsabilités et rôles partagés :
 - ▲ Utilisation des technologies d'aide sous la responsabilité du technopédagogue ou de l'enseignant-ressource vers une prise de responsabilités partagées par les enseignants disciplinaires
 - ▲ Utilisation des technologies d'aide en classe ressource vers une utilisation directement en salle de classe
- Négocier les priorités par une classification par ordre d'importance, individuellement puis collectivement.



1.3 Expliciter les valeurs, principes et croyances

Expliciter les valeurs, principes et croyances des uns et des autres à l'égard des élèves ayant des besoins particuliers et des technologies d'aide. Créer un espace de co-construction où l'opinion de tous est respectée. Clarifier les positions de chacun pour faire le consensus nécessaire aux actions collectives et concertées.

- Porter une attention particulière aux questions à forte valeur émotionnelle et aux enjeux qui émergent pour en faire un objet de discussion animé :
 - ▲ Les élèves doivent-ils passer par les mêmes étapes de rédaction lorsqu'ils utilisent les technologies d'aide?
 - ▲ Les évaluations ont-elles la même valeur?
 - ▲ Les technologies d'aide sont-elles envisagées comme « solution miracle »?
 - ▲ Est-ce que l'utilisation des technologies d'aide se fera au détriment des activités rééducatives?
- Faire une activité de débat qui demande de prendre la position opposée à la nôtre de manière à chercher à comprendre la perspective inverse.



1.4 Instaurer une communication efficace

Chacun doit s'ouvrir au point de vue des autres et prendre du recul par rapport à ses préoccupations personnelles pour se centrer sur les préoccupations collectives.

- Élaborer collectivement des règles de communication.
- Valoriser l'utilisation du « mot juste ».
 - ▲ Vocabulaire pertinent : logiciel d'aide, fonction d'aide, technologie d'aide, technologie d'enseignement/d'apprentissage, technologie éducative, technologie de l'information et de la communication (TIC), valeur ajoutée, situation de besoin, troubles d'apprentissage



Étape 2 : Réaliser le changement



2.1 Répondre aux besoins de formation

Les professionnels de l'enseignement pourraient avoir besoin d'une formation sur les fonctions d'aide et des logiciels ou une formation continue des troubles d'apprentissages.

- Faire une activité d'identification de « ce que je sais » et « ce que j'aurais besoin de savoir ».
- Prendre des moyens pour répondre à ces besoins de formation.





2.2 Se réunir pour planifier les actions collectives

Cette planification peut prendre différentes formes, mais la construction d'un guide de mise en œuvre peut permettre de concrétiser des démarches collectives, dans un processus décisionnel et de négociation. Chercher à identifier « Quelles sont les étapes pour mettre en œuvre les technologies d'aide dans notre milieu? ».

- Élaborer un guide de mise en œuvre.
- Élaborer des procédures et démarches.



2.3 Se réajuster aux défis

Identifier les défis qui se présentent lors du passage à l'action et les solutions envisageables.

- Animer des discussions autour des défis qui se présentent.
- Faire des remue-méninges d'idées créatives autour des solutions possibles. Par exemple :
 - ▲ des contrats supplémentaires au technicien en informatique
 - ▲ un enseignant-ressource, un technopédagogue ou un aide-éducateur assigné au dossier des technologies d'aide
 - ▲ une responsabilité de plus à la personne responsable des photocopies pour ajouter un service de numérisation
- Sélectionner des solutions et mettez-les à l'essai.

Étape 3 : Intégration



3.1 Faire le bilan

Faire le bilan de ce que les changements ont apporté aux élèves et à l'équipe. Souligner l'expertise développée et mettez à l'avant-plan les leaders naturels au sein de l'équipe.

- Encourager le personnel à s'engager dans une réflexion individuelle par écrit.
- Animer une discussion collective.
- Préparer une rétrospective animée sur le processus de changement qui peut être soutenu de photos.
- Participer à des colloques professionnels.
- Écrire un livre ou créez une plateforme Web afin de rendre les démarches accessibles aux autres.



3.2 Se positionner sur les prochains défis à relever

Identifier collectivement des facteurs déterminants à ce processus à partir des limites et des défis ayant émergé en cours de route.

- Animer une discussion collective.
- Faire une négociation des facteurs déterminants.
- Choisir des objectifs collectifs pour la suite du projet de changement.
 - ▲ l'accès à du matériel informatique fonctionnel et performant
 - ▲ l'offre de formation destinée aux enseignants à chaque début d'année, notamment chez le nouveau personnel
 - ▲ une soirée d'information et de formation pour les parents
 - ▲ l'accompagnement assidu des élèves en début d'utilisation par un professionnel et les enseignants
 - ▲ une cohésion et une collaboration entre l'ensemble des enseignants de manière à en faire une mise en œuvre concertée
 - ▲ un partage efficace des responsabilités à travers les ressources humaines disponibles
 - ▲ l'implication active de l'élève et sa responsabilisation